

Date de la demande : ____ / ____ / ____

Fiche d'inscription pour le Service d'éducation et d'accueil Maison Relais de Vianden

À remettre impérativement jusqu'au 06.06.2022

Année scolaire 2022 -2023

I. Enfant

NOM										
Prénom										
Matricule										
Adresse	L-		Lieu							
	Rue N°									
Langues parlées de l'enfant										
Sexe	Masculin ☐			Féminin ☐			Autre ☐			
Mode d'inscription SEA	Régulier ☐					Irrégulier ☐				

CYCLE 2022/2023

Niveau de classe	Précoce :	Cycle 1 Préscolaire :	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Classe fréquentée	☐	1.1 ☐ 1.2 ☐	2.1 ☐ 2.2 ☐	3.1 ☐ 3.2 ☐	4.1 ☐ 4.2 ☐

RESTAURATION*

Allergies ou intolérances alimentaires sans risque de choc anaphylactique doivent être certifiées par votre médecin traitant.

Aliments à exclure :

Régimes alimentaires (pas de porc, végétarien, ...): merci de nous indiquer les aliments que votre enfant ne **doit** pas manger. Nous respecterons vos indications dans la mesure du possible.

INFORMATIONS MÉDICALES

	Oui	Non
Maladie (besoins de santé spécifiques) Votre enfant souffre-t-il d'une maladie chronique (diabète, épilepsie, asthme, affection cardiaque, etc.)		
Allergies pouvant entraîner un risque de choc anaphylactique ?		
Si oui , merci de faire remplir le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par votre médecin traitant et de joindre le Plan d'Action d'Urgence correspondant.		

Produits de soin

Dans le cadre des soins quotidiens, j'autorise/nous autorisons le personnel éducatif à utiliser les produits énumérés sous la rubrique « Maladie » : « Soins quotidiens » du règlement d'ordre interne.

☐ Oui

☐ Non

Soins quotidiens

Dans le cadre des soins quotidiens et en cas de chute et/ou de blessure, le personnel éducatif pourra utiliser les produits suivants:

☐ Hibidil en spray pour désinfecter

☐ Arni Stick/crème contre les coups et hématomes

☐ Euceta, Systral en cas de piqûres d'insectes et coups de soleil

☐ Crème solaire pour protéger la peau du soleil

☐ Crème protectrice et réparatrice (peau rouge) sans médicaments (crème Penaten, Mitosyl, etc)

☐ Crème anti brûlure Flavigel

II. Représentants légaux

	Mère ☐ Père ☐ autre ¹ : _____		Mère ☐ Père ☐ autre ² : _____																																					
Nom																																								
Prénom																																								
Adresse	Identique à l'adresse de l'enfant : Oui ☐ Non ☐		Identique à l'adresse de l'enfant : Oui ☐ Non ☐																																					
Si : «Non»	L-	Lieu	L-	Lieu																																				
	Rue N°		Rue N°																																					
Matricule	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																				<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																			
Langues parlées																																								
Activité professionnelle	Oui ☐ Non ☐		Oui ☐ Non ☐																																					
Heures par semaine																																								
Employeur (prière de joindre le certificat de l'employeur)																																								
E-mail																																								
Tél. Privé*																																								
GSM*																																								
Tél. Travail*																																								

* Veuillez marquer le numéro via lequel nous pouvons vous joindre à tout moment de la journée.

¹ Si mère/père n'est pas le représentant légal, alors preuve requise du jugement/ référé

² Si mère/père n'est pas le représentant légal, alors preuve requise du jugement/ référé

▪ **Modalités et signatures**

Le délai de dépôt pour les fiches d'inscription est fixé au **06 juin 2022**. Une confirmation d'inscription vous parviendra après **le 09 juillet 2022**. Une inscription après le **06 juin 2022** sera seulement considérée au cas où, la capacité maximale n'est pas encore atteinte.

Tous les enfants désirant fréquenter le Service d'éducation et d'accueil à partir du 1er septembre 2022 doivent être inscrits moyennant cette fiche d'inscription. La fiche d'inscription doit porter obligatoirement la signature des représentants légaux. Le dossier d'inscription est à renvoyer ou à remettre à l'adresse suivante :

Maison Relais
5a, rue Victor Hugo
L-9414 Vianden
Tel : 26 87 58-56

Veuillez compléter :

☐ Je reconnais/Nous reconnaissons avoir reçu et lu:

1. le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil
2. la notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 10).
3. La notice générale de protection des données personnelles –Services d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 9).

annexés à la présente fiche d'inscription et les accepte expressément.

☐ J'atteste/nous attestons que les informations transmises dans la présente fiche d'inscription sont complètes, véridiques et conformes à la législation.

☐ Je consens/nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'éducation et d'accueil de la Maison Relais de Vianden.

Les demandes incomplètes ou comportant des informations erronées ne seront pas prises en compte et peuvent donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les tuteurs légaux s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Lieu et Date : _____, le ____ / ____ / _____

Signature des représentants légaux:

(père, mère, représentant légal)

(père, mère, représentant légal)

Le dossier d'inscription est à remettre en mains propres aux personnes présentes, lors de la période de la phase d'inscription du 09 mai au 06 juin 2022 de 07 :00 à 19 :00, du lundi au vendredi.

Fiche de présence pendant la période scolaire Service d'éducation et d'accueil 2022/2023

Nom de l'enfant : _____

Année scolaire 2022/2023

Classe de M./ Mme _____ Cycle : _____

Je désire inscrire mon enfant pour les jours et plages horaires suivants pendant toute l'année scolaire 2022/2023 (**Prière de cocher (x) les cases des périodes de présence**) à partir du _____.

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.00					
08.00-12.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)				
12.00-14.00					
14.00-15.00	SEA fermé (sauf en vacances Scolaires)		SEA fermé (sauf en vacances Scolaires)		SEA fermé (sauf en vacances Scolaires)
15.00-16.00					
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

Remarque :

☐ **Inscription uniquement pour les périodes de vacances scolaires Service d'éducation et d'accueil 2022/2023.**

Les fiches d'inscription des différentes vacances vous seront distribuer au moins deux semaines en avance de chaque vacance.

Date et signature d'un représentant légal: _____

Autorisation parentale pour tierces personnes (autres que les tuteurs légaux)

Si vous souhaitez autoriser une troisième personne (grands-parents, frères et sœurs, voisins...) à venir récupérer votre enfant au Service d'éducation et d'accueil, il faudra :

- ☐ avoir soumis la présente fiche « Autorisation parentale pour tierces personnes »
- ☐ avoir remis une copie de la carte d'identité de la personne concernée.

Veuillez noter que dans aucun cas nous ne laissons partir votre enfant avec une personne autre que les tuteurs légaux si nous ne disposons pas d'une autorisation parentale pour tierces personnes!

À remplir et à remettre obligatoirement au responsable du Service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) _____,

(nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)

mère, père ou tuteur légal de mon enfant:

Nom	Prénom	Cycle

déclare les personnes suivantes aptes à venir chercher mon enfant au Service d'éducation et d'accueil et les y autorise.

Nom	Prénom	Relation avec l'enfant	Téléphone
1.			
2.			
3.			
4.			

Cette autorisation n'est valable qu'avec une copie des cartes d'identité des personnes concernées.

Date et signature : _____

Autorisation parentale « Déplacements à domicile » (en cas de besoin)

Les enfants ont le droit de se déplacer seul, avec l'autorisation explicite et écrite des tuteurs légaux. Ces derniers déclarent leur enfant apte à se déplacer seul et assument l'entière responsabilité des déplacements.

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les tuteurs légaux au Service d'éducation et d'accueil au cas où les enfants ont le droit de quitter le Service d'éducation et d'accueil ou se rendre seul vers leur activité sportive ou musicale.

À remplir obligatoirement et à remettre au responsable du Service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) _____,

(Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)

déclare mon enfant apte et autorise mon enfant :

Nom	
Prénom	
Cycle	
Titulaire de classe	

à se rendre :

- ☐ Seul de son domicile au service d'éducation et d'accueil.
- ☐ Seul du service d'éducation et d'accueil à son domicile.

et je déclare assumer toute responsabilité lors de ces trajets.

- ☐ pendant la période du _____ au _____.
- ☐ durant toute l'année scolaire 2022-2023.

Date et signature : _____

Autorisation parentale « Déplacements vers un Club » (en cas de besoin)

Les enfants ont le droit de se déplacer seul, avec l'autorisation explicite et écrite des tuteurs légaux. Ces derniers déclarent leur enfant apte à se déplacer seul et assument l'entière responsabilité des déplacements.

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les tuteurs légaux au Service d'éducation et d'accueil au cas où les enfants ont le droit de quitter le Service d'éducation et d'accueil ou se rendre seul vers leur activité sportive ou musicale.

À remplir obligatoirement et à remettre au responsable du Service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) _____

(Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)

déclare mon enfant apte et autorise mon enfant :

Nom	
Prénom	
Cycle	
Titulaire de classe	

à se rendre :

- ☐ Seul du club _____ au service d'éducation et d'accueil.
- ☐ Seul du service d'éducation et d'accueil au club _____,
- ☐ Seul avec le Bummelbus

et je déclare assumer toute responsabilité lors de ces trajets.

- ☐ pendant la période du _____ au _____.
- ☐ durant toute l'année scolaire 2022-2023.

Date et signature : _____

Fiche de délégation parentale d'un acte d'aide (en cas de besoin)

À remplir et à remettre obligatoirement au responsable du service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) _____ délègue par la présente un acte d'aide au personnel du service d'éducation et d'accueil de la Maison Relais de Vianden. Je délègue l'administration du médicament _____ à mon enfant _____.

Durée du traitement : à partir du _____ jusqu'au _____ 20__.

Fréquence : _____ par jour.

Quantité chaque fois : _____ (_____ comprimés / cuillères à café/ sachets / globules/ mesures de _____ ml)

☐ matin

☐ midi

☐ après- midi

☐ avant le repas

☐ pendant le repas

☐ après le repas

Le médicament est à conserver :

☐ au frigo

☐ à température ambiante

Le médicament devra, pendant la durée du traitement :

☐ être emporté à la maison

☐ rester au service d'éducation et d'accueil

Prière de mettre le nom de l'enfant sur le médicament.

Les parents sont tenus de remettre **une ordonnance médicale** mentionnant exactement la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament, ainsi que de noter le nom de l'enfant sur le médicament.

Cette mesure concerne tous les médicaments, y compris les médicaments homéopathiques et ceux disponibles en vente libre.

Cette copie est indispensable pour que l'administration du médicament puisse être garantie.

Date et signature : _____

Autorisation pour activités chez l'apiculteur

Votre enfant a la possibilité de participer régulièrement à des activités de la Maison Relais portant sur les abeilles.

La colonie d'abeilles que nous allons visiter sera surveillée et présentée par un apiculteur.

Les enfants pourront porter, si souhaité, des vêtements de protection. En général, les abeilles sont des animaux anodins qui ne piquent que rarement dans le cas où s'ils se sentent menacés.

Une piqûre d'abeille ne peut donc pas être totalement exclue. Ces piqûres peuvent être douloureuses, mais ne présentent aucun risque de santé en circonstances normales.

Cependant, un risque grave pourra se présenter en cas d'allergie forte aux piqûres d'abeille.

Un médecin général/allergologue pourra tester si une telle allergie existe chez votre enfant.

Si votre enfant présente une allergie aux piqûres d'abeille, il ne pourra pas participer aux activités en question !

Je soussigné(e) _____

(Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)

déclare mon enfant apte et autorise mon enfant :

Nom	
Prénom	
Cycle	

Activités de la Maison Relais chez l'apiculteur :

☐ Mon enfant est allergique aux piqûres d'abeille et ne participe pas à ces activités.

☐ Selon mes connaissances, mon enfant ne présente aucune allergie aux piqûres d'abeille. Je sais qu'un examen portant sur une telle allergie peut être réalisé chez un médecin/allergologue.

☐ Mon enfant peut participer aux activités portant sur les abeilles.

Dans le cas d'une forte réaction allergique aux piqûres d'abeille de mon enfant :

☐ J'autorise les responsables de l'activité, en cas d'absence des parents ou du tuteur, de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires, y inclus des interventions médicales par des tiers.

Veuillez cocher les cases respectives !

Date et signature : _____



Projet d'initiation aux instruments

Après les bonnes expériences des années précédentes, la Maison Relais continue son projet d'initiation aux instruments en collaboration avec la « Veiner Musik » et l'Administration communale de Vianden.

Le projet s'adresse aux enfants des **cycles 3 et 4** qui sont inscrits à la Maison Relais, mais aussi à tous les enfants qui veulent juste participer à ces cours et qui s'inscrivent spécialement pour une heure de cours instrumental à la Maison Relais.

Cette année, on offre de nouveau 3 groupes d'instruments et 3 niveaux:

- les bois : clarinette, flûte, saxophone – niveau 1, 2 et 3
- les cuivres : trompette, tuba, trombone, cor – niveau 1, 2 et 3
- les instruments de percussion – niveau 1, 2 et 3

Les cours du niveau 1 et 2 sont des cours de groupe sous la direction de M. Marcel Richards, qui auront lieu le **mardi et jeudi après-midi entre 15.00 et 18.00 heures**, en raison d'**une heure par semaine**. Pour pouvoir participer à ces cours, les enfants doivent s'inscrire à la Maison Relais aux heures des cours respectifs. Les heures de cours seront facturées selon le tarif du Chèque-Service Accueil. L'indemnité pour la location de l'instrument et le matériel mis à disposition des élèves s'élève à 25€ pour l'année entière. L'horaire exact des cours est fixé après l'inscription des enfants.

Les cours du niveau 3 sont des cours individuels, sous la direction d'un titulaire spécialiste de l'instrument respectif, en raison d'une demi-heure par semaine, l'horaire de ces cours sera adapté au programme de l'élève. Les frais de ces cours sont répartis sur la « Veiner Musik », qui prend en charge la moitié des frais et les parents. Les frais de participation des parents s'élèvent à ~ 35 € par mois.

Si votre enfant est intéressé à participer à ces cours, veuillez remplir le formulaire en annexe et le remettre au bureau de la Maison Relais avant le 06 juin 2022.

L'inscription se fait pour l'année scolaire entière 2022/2023.

Tous les détails vous seront communiqués après l'inscription.

Inscription aux cours d'initiations pour l'année scolaire 2022/2023



Coordonnées des parents :

Nom et prénom du parent 1 :

Nom et prénom du parent 2 :

Adresse: _____

Téléphone privé: _____ GSM: _____

Coordonnées de l'enfant :

Nom et prénom de l'enfant:

Matricule de l'enfant :

Classe en 2022/2023 : _____

Par la présente, je soussigné _____ souhaite inscrire mon enfant _____ aux cours d'initiation aux instruments :

(Veuillez marquer le cours respectif : X)

Bois – niveau 1	Flûte – clarinette – saxophone	
Cuivres – niveau 1	Trompette – trombone - tuba	
Bois - niveau 2	Flûte – clarinette – saxophone	
Cuivres - niveau 2	Trompette – trombone - tuba	
Percussion – niveau 1		
Percussion – niveau 2		
niveau 3	Instrument : *	

*L'horaire est fixé ensemble avec le titulaire.

Veuillez indiquer l'instrument de votre enfant

Date et signature : _____

Ordre de Domiciliation

Un ordre de domiciliation est recommandé en vue de faciliter la gestion pour notre service comptabilité/finances.

Ordre de domiciliation SEPA Core Direct Debit

Le (la) soussigné(e)
(au nom de qui les créances sont établies)

Nom complet
Nom de l'enfant/ des enfants
Rue, N°
C.P , Localité
Pays

prie la firme
(qui établit les créances)

portant le no ID créancier

d'encaisser à partir de ce jour et jusqu'à
révocation expresse toutes créances
portant référence au n° matricule

auprès de la banque

Nom	CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE
Rue, N°	44, BOULEVARD JOSEPH II
C.P , Localité	L-1840 LUXEMBOURG
LU72ZZZ000000000000000042200	
Nom	BGL BNP Paribas
Rue, N°	50, avenue J.F. Kennedy
C.P , Localité	L-2951 Luxembourg

par le débit du compte bancaire

IBAN: L U	
BIC:	L U L

(*) titulaire du compte

Nom complet
Rue, N°
C.P , Localité
Pays

Lieu _____	Date _____
Signature(s) pour accord	
Le donneur d'ordre	Le titulaire du compte (*)

(*) Exigé seulement si les factures ne sont pas émises au nom du titulaire du compte

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le prélèvement du montant dû se fait le dernier jour ouvrable du mois.

Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) (enfant mineur ayant moins de 13 ans)

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la prise et la diffusion de l'image (photographie et/ou vidéo) de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-après, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe et pour les modes d'exploitation précisés ci-dessous.

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Service d'éducation et d'accueil : Maison Relais Vianden

Dans le souci de devoir assurer la sécurité de votre enfant et d'accomplir nos obligations dans le cadre du contrôle de qualité, nous pouvons être amenés à prendre des photos/films de votre enfant (ex. "badge", porte-folio, poster pédagogique...). Il s'agit alors pour nous de pouvoir respecter le Règlement grand-ducal du 29 juillet 2017 portant établissement du cadre de référence national "Education non-formelle des enfants et des jeunes".

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je, soussigné(e) (prénom, nom) _____ ,

demeurant à (adresse) _____ :

autorise par la présente

le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg (cocher les cases) :

1. Autorisation et utilisation de prise d'image

- ☐ à photographier ou filmer mon enfant, dont l'identité est donnée ci-dessus, dans le cadre des activités internes (publication au sein du SEA) du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe.

Sans avoir coché le point 1, vous pouvez ignorer le point 2.

2. Autorisation et utilisation d'image en dehors des activités quotidiennes du SEA

à utiliser, publier et reproduire ces photographies, vidéos ou leurs adaptations, avec ou sans mention du nom de mon enfant, à des fins illustratives des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour (cocher selon votre préférence) :

- ☐ l'utilisation des photos et vidéos dans le cadre des formations continues
- ☐ le journal "Die Kunterbunte", fait par et pour les enfants fréquentant les maisons relais/les crèches;
- ☐ la diffusion de photographies et/ou de vidéos sur les supports suivants: site(s) Intranet de la Croix-Rouge luxembourgeoise ; site(s) Internet de la Croix-Rouge luxembourgeoise; publications éditées et publiées par la Croix-Rouge luxembourgeoise telles que des rapports d'activités, newsletters, journaux, brochures, magazines, documents pédagogiques, etc. ; publications éditées et publiées par des tiers (journaux, magazines et autres médias imprimés ou électroniques).

Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable pour le monde entier. Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre audiovisuelle/cet enregistrement qui restera sa propriété exclusive.

J'atteste avoir reçu une notice d'information relative au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise (page 1/2), avoir lu et compris les informations précitées m'informant de mes droits par rapport à la prise et à la publication d'images concernant mon enfant dont l'identité est donnée ci-dessus, ainsi qu'au traitement associé de ses données personnelles.

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur désigné ci-dessus.

Fait à Luxembourg, le _____

Signature du/de la représentant/e légal/e de l'enfant :

NOTICE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES – CRECHES ET SERVICE D'EDUCATION ET D'ACCUEIL DE LA CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE

Lors de l'inscription de votre enfant au Service d'éducation et d'accueil de la Maison Relais de Vianden de la Croix-Rouge luxembourgeoise, vous êtes amené(e) à nous communiquer vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant. Nous attachons une grande importance à la protection de ces données. Cette notice est destinée à vous informer de l'usage que nous faisons de ces données personnelles ainsi que des droits dont vous disposez.

QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT ?

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg est responsable du traitement de vos données personnelles.

POURQUOI TRAITONS-NOUS CES DONNEES ?

Nous traitons vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant dans le cadre de la :

- gestion de l'inscription de votre enfant dans notre établissement,
- gestion des présences et absences de votre enfant,
- gestion de la restauration,
- gestion de la facturation,
- gestion des plaintes et des déclarations des accidents,
- gestion de l'établissement.

Ces traitements se font :

- dans le cadre de l'exécution du contrat que vous avez avec notre établissement,
- afin de respecter une obligation légale à laquelle nous sommes soumis,
- dans le cadre de l'exécution de notre mission d'intérêt public,
- sur base de votre consentement pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) de votre enfant,
- sur base de votre consentement exprès pour le cas où vous nous avez communiqué des données de santé de votre enfant (allergies, intolérances alimentaires et autres pathologies) et à défaut de votre consentement exprès, le traitement de ces données de santé se fera sur base des intérêts vitaux de votre enfant.

QUELS TYPES DE DONNEES COLLECTONS-NOUS ?

Conformément à la loi, le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise ne collecte que les données nécessaires. Ces données sont généralement celles que vous nous avez communiquées par le biais de la fiche d'inscription (les nom et prénom de votre enfant, votre adresse, votre numéro de téléphone, etc.). D'autres données peuvent être générées ou collectées au cours de votre relation avec la Croix-Rouge luxembourgeoise (par exemple : excursions, sorties, etc.).

Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire et au maximum pendant la durée prévue par la loi.

A QUI COMMUNIQUONS-NOUS CES DONNEES ?

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite les données que vous lui communiquez en toute confidentialité et ne les partage avec des tiers que lorsque cela est nécessaire et conforme à la loi. Ces tiers peuvent inclure d'autres entités de la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Commune Ettelbruck, les administrations et autorités compétentes, telles que le Ministère de l'éducation nationale de l'enfance et de la jeunesse, le Ministère de la santé, le Service National de la Jeunesse, l'école ainsi que des fournisseurs de services, notamment dans le cadre de la sous-traitance informatique. Nous nous assurons que vos données restent dans l'Union européenne.

QUELS SONT VOS DROITS ?

Conformément à la loi, vous bénéficiez des droits suivants :

- **Le droit à l'information.** Nous espérons que cette notice aura répondu à vos questions. Pour toute information complémentaire, vous pouvez néanmoins contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil de la Maison Relais de Vianden.
- **Le droit d'accéder aux données.** Vous pouvez accéder à vos données et à celles de votre enfant en contactant le responsable du Service d'éducation et d'accueil de la Maison Relais de Vianden.
- **Le droit de rectifier vos données et celles de votre enfant** lorsque celles-ci sont erronées ou obsolètes. Vous pouvez contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil.
- **Le droit d'introduire une réclamation** auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Dans certains cas et selon les conditions fixées par la loi, vous bénéficiez également des droits suivants:

- **Le droit de demander l'effacement** de vos données et celles de votre enfant.
- **Le droit de demander la limitation** du traitement de vos données et celles de votre enfant.
- **Le droit de vous opposer au traitement** de vos données et à celles de votre enfant pour tout autre motif légitime (sauf si la Croix-Rouge luxembourgeoise a un motif légitime et impérieux de continuer le traitement).
- **Le droit à la portabilité** des données que vous avez fournies à Croix-Rouge luxembourgeoise (c'est-à-dire le droit de recevoir vos données personnelles sur un support lisible par une machine), dans la mesure où cela est techniquement possible.
- **Le droit de retirer votre consentement** à tout moment au traitement des données de santé de votre enfant.

Pour toute question ou pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil de la Maison Relais de Vianden par courriel : relais.vianden@croix-rouge.lu ou par courrier : Maison Relais Vianden 5a, rue Victor Hugo L9414 Vianden

Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : rgpd@croix-rouge.lu ou par courrier :

CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE
Protection des données
44, boulevard Joseph II
BP 404 L-2014 Luxembourg

Afin de nous conformer au mieux à la réglementation en vigueur, nous nous engageons à mettre à jour la présente notice d'information à chaque fois que ce serait nécessaire.

Notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service d'éducation et d'accueil Maison Relais Vianden de la Croix-Rouge luxembourgeoise

(Remis au(aux) représentant(s) légal(aux) de l'enfant mineur concerné)

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise attache une grande importance à la protection du droit à l'image et à la protection des données à caractère personnel de votre enfant conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Votre enfant sera amené à être photographié, filmé ou enregistré par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise dans le cadre des activités de son Service d'éducation et d'accueil. Afin de permettre au Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise de prendre et d'utiliser des images (photos ou vidéos) concernant votre enfant dans le but de communiquer sur ses activités, nous souhaitons recueillir votre consentement et tenons à vous informer au préalable des droits dont vous disposez.

Les photos et enregistrements vidéos pourront être utilisés sous forme imprimée ou digitale sur différents supports par lesquels la Croix-Rouge luxembourgeoise publie des informations relatives aux activités de son Service d'éducation et d'accueil.

Informations générales :

Responsable du traitement : le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, située au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg.

Contact : le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise : rgpd@croix-rouge.lu

Finalités du traitement :

- communication interne par la Croix-Rouge luxembourgeoise (travail pédagogique, réflexion pédagogique, newsletters et journaux internes, rapport d'activités, intranet)
- communication externe par la Croix-Rouge luxembourgeoise et la presse (brochures, magazines, site internet, le journal « Die Kunterbunte », le journal de bord « enfance-jeunesse »).

Base juridique du traitement : votre consentement (art. 6.1a RGPD)

Destinataires : les photographies et présentations vidéo seront conservées sur le système d'information de la Croix-Rouge luxembourgeoise, dont l'accès est réservé au personnel dûment autorisé par cette dernière. Vos données pourront également être communiquées à des tiers tels qu'aux sous-traitants (notamment prestataires informatiques) et prestataires de services externes de la Croix-Rouge luxembourgeoise (tels que graphistes, agences de presse, imprimeurs, médias écrits) dans la stricte mesure nécessaire.

Durée de conservation : les photographies et les enregistrements vidéo seront conservées pendant la durée nécessaire aux finalités ci-dessus.

Vos droits :

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement et demander que le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise cesse d'utiliser des images (photographies ou vidéos) concernant votre enfant sur de nouveaux supports (et non les supports ayant déjà fait l'objet de publication), en contactant le responsable du Service d'éducation et d'accueil de la Maison Relais de Vianden. Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : rgpd@croix-rouge.lu.

Pour plus d'informations sur la manière dont le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite vos données personnelles ou pour connaître vos droits, veuillez consulter notre notice d'information destinée aux bénéficiaires [du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise à l'adresse suivante : http://www.croix-rouge.lu/protection-des-donnees/](http://www.croix-rouge.lu/protection-des-donnees/).